

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

ABONNEMENTS	
POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMIER
Un an.... 80 fr.	Un an.... 112 fr.
Six mois... 40 fr.	Six mois... 56 fr.
Trois mois 20 fr.	Trois mois 28 fr.
Chèque postal Lentente 656-02	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

LON VEUT ENCORE UNE FOIS, EN ESPAGNE, DRESSER LE POTEAU D'EXÉCUTION

L'Anarchiste J.-B. Acher "le Poète" va être exécuté

Encore une fois va s'élever en Espagne, dans l'Espagne inquisitoriale d'Alfonso "l'Africain", la tragique silhouette du poteau d'exécution pour assassiner un homme. Et cet homme, Jean-Baptiste Acher "le Poète", est un jeune anarchiste d'une extrême sensibilité, un anarchiste remarquable, doué d'un génie personnel qui en fait un des meilleurs dessinateurs de cette époque.

Il appartient aux anarchistes du monde entier d'élever la voix, encore une fois, pour protester contre ce nouveau crime que veut accomplir la bourgeoisie espagnole une, dans la plus basse monstruosité, avec les éléments de la police et des forces réactionnaires.

Il s'agit ici non de supprimer un criminel, mais de se débarrasser de l'artiste, du dessinateur anarchiste, qui, par son crayon, est aussi dangereux seul pour le pouvoir dictatorial d'Espagne qu'une foule de révolutionnaires armés jusqu'aux dents.

Hier, c'était Mateu et Nicolau qui faillirent être sacrifiés pour leur idéal de bonté et de justice ; aujourd'hui, c'est le jeune Acher (à vingt-trois ans !) que l'on veut exécuter pour le même motif.

Toujours ! Toujours la même chose ! Toujours l'Espagne inquisitoriale attaque les hommes qui ont le tort de désirer un avenir meilleur et plus juste.

Quand finira donc cet état de choses qui déshonneur l'Espagne ?

Nous allons essayer de raconter brièvement, à grands traits, les faits qui motivent les poursuites et la condamnation à la peine suprême, qui a été infligée à notre camarade.

Deux explosions mystérieuses.

Acher est blessé

On vivait à ce moment-là les tragiques événements qui, ensanglantèrent toute la Catalogne écrasée sous la botte de deux généraux, deux brutes : Anido et Arlegui, qui noyèrent dans le sang des prolétaires la tentative d'émancipation qui se produisit à Barcelone. Munis de pouvoirs discrétaires et animés d'un esprit despotaïque, ils firent assassiner, pendant les années 1920 et 1921, tout ce qui fréquentait les syndicats, faisant emprisonner de jour ceux qu'ils ne pouvaient assassiner la nuit dans les embuscades de rues qu'ils tordaient aux militaires.

Les prolétaires étaient pourchassés à coups de feu dans les rues, torturés à la préfecture de police, martyrisés dans les prisons, insultés dans leur maison, devant leur famille et diffamés aux yeux du monde entier par la presse bourgeoise à l'aide de notes signalant les camarades arrêtés comme récidivistes de vols, crimes, délits infamants qui n'avaient jamais existé et que, par conséquent, personne n'avait jamais commis.

Après cette violente répression, les éléments réactionnaires décidèrent, pour démontrer au peuple de Catalogne la force de leur pouvoir, une grande fête qu'ils voulaient nationale et qu'ils appellèrent "Fête des Somatenas", c'est-à-dire la fête des institutions, militaires dont faisait partie toute la bourgeoisie de Catalogne et qui constituait ce que nous pouvions appeler le "fascio" d'Espagne.

Cette fête se célébra le 24 avril 1921, à huit heures du matin, sur la Promenade de Gracia.

Le moment solennel où il était fait remise aux somatenas d'un drapeau qui devait leur servir d'emblème et où ceux-ci se préparaient à défiler, une formidable explosion se produisit dans une automobile qui vola en morceaux, ne causant aucun dommage, pas le moindre égratignure !

On fut peu de temps après que l'automobile fut louée place de Catalogne par deux individus, lesquels, d'accord avec le chauffeur, se dirigèrent vers Saint-Félix de Llobregat (petit village à quinze kilomètres de Barcelone). Une fois sur la route de Sarria (autre village des environs), les deux hommes tirèrent sur le chauffeur et le blessèrent grièvement. Ils repartirent avec la voiture et peu après se produisit l'explosion. Les deux hommes réussirent à fuir sans être arrêtés et sans que l'on puisse savoir autre chose sur leur compte.

Le 2 mai suivant, au quatrième étage d'une maison sis au n° 10 de la rue de Tolède, à six heures et demie du soir, se produisit une grande explosion produite par un mélange de liquides explosifs et inflammables que l'on y manipulait. La catastrophe causa cinq morts et quelques blessés, parmi lesquels un jeune homme qui se trouvait, à ce moment-là et par hasard, dans la maison où il venait chercher le lingot que lui lavait chaque semaine une des locataires de l'immeuble.

Le 2 mai suivant, au quatrième étage d'une maison sis au n° 10 de la rue de Tolède, à six heures et demie du soir, se produisit une grande explosion produite par un mélange de liquides explosifs et inflammables que l'on y manipulait. La catastrophe causa cinq morts et quelques blessés, parmi lesquels un jeune homme qui se trouvait, à ce moment-là et par hasard, dans la maison où il venait chercher le lingot que lui lavait chaque semaine une des locataires de l'immeuble.

Le jeune homme, qui était notre camarade J.-B. Acher "le Poète", descendit dans la rue à la recherche d'une pharmacie pour s'y faire donner les premiers soins nécessaires par son état.

Transporté à l'Hôpital Clinico, on cons-

tata de graves blessures aux mains, aux jambes et à la poitrine, et on l'isola complètement et sérieusement.

La terreur policière.

Par des procédés d'inquisition on fait parler Acher

Le 29 avril de la même année avait été arrêté Elias Saturino, lequel, soumis à la question de cette manière : torsion des testicules, casque métallique comprimant à l'aide d'une vis la base du crâne, planches métalliques comprimant de la même façon la poitrine du patient, etc., déclara avoir commis, avec l'aide d'une amie, l'attentat *sans victimes* qui s'était produit à la fête des Somatenas.

Dégagé des mains de la police par ses amis, il fut mis entre celles du juge d'instruction devant lequel il se rétracta naturellement et n'a communiqué d'autre délit que celui de penser sainement et librement.

Pendant ce temps, Acher était toujours en traitement à l'hôpital, assisté par un policier déguisé en infirmier, lequel essaya, grâce à ce subterfuge, de connaître les camarades avec lesquels Acher pouvait entretenir des relations.

Quelques jours après, une bande de criminels du Syndicat libre, payés par l'ordre patronal, aidés par la police, parcourut, revolva à la main toutes les rues du cinquième district, entrant dans toutes les maisons, jetant tout dans la rue, bouleversant tout sur son passage. Ils demandaient "El Mula", camarade et ami d'Acher. Ils arrêtèrent ainsi le père et le frère de celui-ci, les conduisirent à la préfecture où ils les torturèrent pour les obliger à dire où étaient leurs fils et leur frère.

Et le père avait cinquante ans : Jamais il n'avait été dans le mouvement !

Durant ces opérations de rues vingt-quatre individus furent arrêtés sans qu'on puisse leur reprocher le moindre délit.

La police se présenta alors à l'"Hospital Clinic" et, par des moyens d'inquisition, contraignit "le Poète", qui était isolé dans une chambre spéciale, à signer une déclaration dans laquelle il se reconnaissait comme l'auteur de l'attentat de la fête des Somatenas et, en même temps, agresseur du chauffeur blessé sur la route qui, lui, cependant ne reconnaît pas, d'après Acher, celui qui le blesse.

Une autre camarade, Rosario Sagarriga, fut détenue d'abord à Perpignan et remise ensuite entre les mains d'Arlegui qui la tortura en lui tordant les seins à la préfecture de police, lui faisant ainsi avouer que, complice d'Acher et de Saturino Elias, ils étaient, tous les trois, les auteurs de l'explosion de la promenade de Gracia.

Le procès : condamné à mort

Voilà les faits ; ensuite vint le procès qui eut lieu devant un jury composé d'individus qui appartenaienr aux Somatenas.

Le procès fut remis quatre fois de suite. Le procureur demandait pour Acher douze ans de prison pour "attentat sans victimes" et trente pour fabrication d'explosifs et pour des autres six et trente ans respectivement pour les mêmes délits.

La logique eût voulu que les deux procès fussent jugés dans l'ordre où les faits s'étaient produits ; mais, dans la loi espagnole, le Code ne prévoit pas la peine de mort pour la fabrication d'explosifs, tandis qu'il la prévoit pour "attentat sans victimes" si, toutefois, le coupable a déjà été condamné pour un fait similaire, et c'est pour pouvoir supprimer l'artiste, dangereux qu'il fut condamné d'abord à trente ans pour la fabrication d'explosifs créant ainsi la récidive factice qui devait permettre de le condamner à mort pour l'affaire de la fête des Somatenas qui, cependant, était antérieure.

Le procureur, qui n'avait jamais demandé jusqu'alors la peine de mort, déclara l'acte d'accusation et exigea la peine de mort au lieu des douze ans qu'il avait initialement prévoit.

Le grand malheur fut qu'il l'obtint ! Et ceci est une monstruosité juridique ! Hélas ! ces énormes fourmiliards dans la façon de rendre la justice en Espagne !

Dans toute cette procédure, comme dans la déposition du chauffeur, qui affirme ne pas connaître Acher, qui, en outre, déclare la présence de seulement quatre hommes dans l'automobile, alors qu'il y en a déjà 6 de poursuivis, résident la preuve de l'innocuité de ce ténébreux procès et la démonstration de l'inanité des accusations monstrueuses qui pèsent sur Acher.

Ersin, le jugement fut rendu en novembre 1922. La répression continue. Les hommes tombent toujours, frappés dans la rue. Pendant ce temps, Acher subit son long martyre, supportant cette condamnation comme une épée de Damoclès suspendue

sur sa tête, et faisant appel du jugement injuste qui l'avait frappé. L'affaire vient devant le Tribunal Suprême (Cour de Cassation) au bout de dix-huit mois et la sentence monstrueuse fut confirmée.

Que fera Primo de Rivera ?

Vient le coup d'Etat militaire. Primo de Rivera arrive au pouvoir, représentant des Somatenas de toute l'Espagne et du roi Alfonso, ami des Somatenas et courbé sous la férule du dictateur.

On veut profiter de ces circonstances dictatoriales pour exécuter ce jeune homme qui n'a commis d'autre délit que celui de penser sainement et librement.

Si tous les hommes bons et généreux du monde entier, si tous les esprits élevés et sensés ne font le geste d'humanité et de solidarité qu'ils doivent à l'un des leurs si malheureusement et si injustement persécuté, le jeune artiste de talent, qu'est J.-B. Acher, "le Poète", sera sacrifié au bûcher de Sa Majesté très catholique.

Le gouvernement dictatorial espagnol peut être assuré que s'il persiste dans le friste dessin de dresser encore pour Acher le poteau d'exécution, le monde entier se dressera devant l'horreur de ce crime. Et, devant l'Histoire, Primo de Rivera sera accusé d'avoir fait revivre encore une fois à la Péninsule ibérique les temps maudits de l'Inquisition.

Mais nous sommes certains que tout ce qu'il y a de sain dans cette population, organisée ou non, protestera énergiquement contre le crime qui se prépare.

Nous attendons de tous ceux qui se sont dressés en faveur d'Unamuno un geste au moins équivalent en faveur d'Acher, geste qui a déjà été accompli par tous les savants, professeurs et artistes d'Espagne.

Nous sommes, en outre, à la disposition des individualités et des groupes, tels que le Comité de Défense Sociale, la Ligue des Droits de l'Homme, etc., pour leur fournir tous les renseignements complémentaires sur cette affaire.

LE COMITÉ PRO-ACHER.

P.-S. — Toutes les communications qui concernent ce Comité devront être adressées au *Libertaire*, 123, rue Montmartre.

LA PAUVRE VIEILLE ne doit pas être expulsée

Nous avons relaté ces derniers jours la menace d'expulsion dont était victime une vieille femme de soixante-six ans, mère de dix enfants, et qui occupait son appartement depuis plus de vingt-trois ans. Les sommes qu'elle a payées dépassent probablement le prix de la maison qu'elle habite, et son propriétaire n'a même pas l'excuse que sa locataire ne solde pas régulièrement son terme. Mais la rapacité des vautours ne connaît plus de bornes, et estimant que son immeuble pourrait encore grossir ses revenus en changeant d'habitants, il n'hésite pas à envoyer du papier timbré à la vieille femme qui ne peut trouver ailleurs de logis.

La Fédération des Locataires, prenant en mains les intérêts de la vieille locataire, réussit à faire rapporter l'arrêt d'expulsion, mais voici que l'on annonce que ce matin l'expulsion aura lieu "manu militari". Le quartier sera mis en état de siège, et la police se mettra au service du propriétaire.

Spérons qu'une foule énorme se trouvera donc aujourd'hui au 16 de la rue Gauhley, pour empêcher l'hussein, aidé par la flacaille, d'accomplir sa triste besogne, et que la pauvre femme pourra terminer ses vieux jours dans la maison où elle habite depuis si longtemps déjà.

L'Appel de la Fédération des Locataires

Nous invitons tous les locataires disponibles à se rendre aujourd'hui mardi, dès sept heures du matin, 16, rue Gauhley, Paris (17^e), pour s'opposer à la tentative d'expulsion d'une femme veuve et de dix ans.

Nous espérons que tous les gens de cœur se feront un devoir de venir protester avec nous pour empêcher l'accomplissement de ce véritable scandale.

GROUPE DE SAINT-DENIS

Aujourd'hui, à 20 h. 30
Salle de la Légion d'Honneur

CONFÉRENCE PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE

sur : Le mensonge électoral

par Louis LORÉAL

ROLAND BONAPARTE est mort

Le prince Roland Bonaparte est mort hier matin à 5 h. 30, en son hôtel de l'avenue d'Iéna. Il était le petit-fils de Lucien Bonaparte, frère de Napoléon Ier et était né à Paris le 19 mai 1853. De par sa naissance, il fut rayé des cadres de l'armée par application de la loi du 22 juin 1886, concernant les membres des familles ayant régné sur la France et l'on ne peut que s'en réjouir ; car la vie civile permit à cet héritier de l'empereur de se consacrer tout entier à la science.

Toute sa vie se passa en voyages d'exploration, en recherches ethnographiques et anthropologiques. Il publia de très intéressants ouvrages de géographie et à plusieurs reprises, fit à l'Académie des sciences des donations importantes destinées à encourager les recherches scientifiques.

Depuis quelques années, il se particulièrement dans l'étude des fougères et consacra 13 volumes d'un réel intérêt sur le résultat de ses recherches.

La mort de Roland Bonaparte est une perte pour la science à laquelle il avait voué sa vie. Et nous soulignons tout, particulièrement, le rôle heureux qu'il eut sur lui l'impossibilité de remplir aucun emploi public, étant membre de la famille impériale.

POUR NOTRE CAMPAGNE ANTIPARLEMENTAIRE

Faites vite

La foire électorale est déjà ouverte et le 17 courant les panneaux seront officiellement à notre disposition pour y apposer nos affiches.

Mais à cette date est-ce que les camarades de la province auront dressé leur liste électorale afin d'avoir le droit de faire de la propagande libertaire à peu de frais ? Nous l'espérons. En tout cas l'Union Anarchiste est à leur entière disposition pour leur fournir tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Mais qu'ils se hâtent de les demander, il n'y a plus de temps à perdre.

Geux d'entre vous qui ont reçu une liste de souscription sont priés de nous la retourner, bien remplie, sans trop tarder. Ceux qui n'en ont pas reçue sont instantanément invités à nous envoyer leur obole. Il ne se peut pas que des anarchistes sabotent notre campagne antiparlementaire.

POUR L'ÉDIFICATION DES ANARCHISTES

Ceux qui préconisent le vote

Si Libertad et Pierre Martin revenaient de ce monde, ils manifesteraient, certes, autant de surprise et d'indignation que le Christ, dans le *Revenant*, de Rictus, en constatant la façon dont certains de leurs disciples — communistes ou individualistes — interprètent aujourd'hui l'esprit libertaire.

Déjà nous avions eu, en 1919, la comédie du citoyen Aubin, se servant de son titre d'ancien secrétaire de rédaction du *Liberateur* pour inciter les anarchistes à voter contre le Bloc National. Aujourd'hui, nous voici devant des exemples plus pitoyables encore de reniement absolus des idées anti-parlementaires, de l'action antivotarde de la part de personnages qui faisaient cependant, hier encore, figure de militants anarchistes. Et nous avons la douleur de les rencontrer, pour cette basse besogne électorale, dans la compagnie de sinistres avatars, fameux pour leurs basses œuvres de dénigrement et de sabotage contre tout le mouvement de l'Union Anarchiste.

Content, le brave Content, l'intègre Manuel Devaldès, acceptant, sous les auspices de François (*alias* Barbé), d'être mis dans le même sac qu'un Bergeron, pour y célébrer la nécessité du vote, pour y chanter à pleine voix le geste auguste et indispensable de l'électeur.

« Ce n'est pas possible ! » dira le camarade qui lira ces lignes.

Et bien, pour vous convaincre, ami lecteur, voici des coupures édifiantes du *Semeur de Normandie* (9 avril 1924).

Côte à côté, Content et Bergeron y chantent l'identique romance, sous le même titre : « Votons en chœur pour le Bloc des Gauches ! » Laissent-les leur parole, pour l'éducation des anarchistes :

Mon cher François,

Tu connais mon opinion à ce sujet. N'avons-nous pas, ensemble, fait campagne pour la candidature de Goldsky, dans la région caennaise, lors de la dernière élection pour un siège de conseiller d'arrondissement ? Cette opinion date d'assez loin, d'ailleurs, puisque, en 1919, déjà, j'avais proposé la candidature Cottin. N'est-ce pas le résultat de vote, malgré toute l'aversio[n] ou l'adésion qu'on peut avoir pour lui, qui a sorti Mart[...] et autres mat[...], de la m[...]. Noire ? C'est le moins pris, un résultat appréciable, qui peut, certes, nous porter à mériter sur le peu de relations qu'il y a, présentement, entre l'intégralité doctrinale de nos principes et les nécessités de la vie ; qui peut nous donner à redéchir amèrement sur le manque de force et de volonté des révolutionnaires ; mais moyen qu'il faut retenir néanmoins, s'il doit assurer la libération prochaine de tous les emmurés. Et le sort lamentable de ces tristes créatures vaut bien, il me semble, qu'on fasse quelque entorse à nos principes.

Note bien, d'ailleurs, que ceux qui s'élèveront avec le plus d'indignation contre ce qu'ils appellent les déflations, ou ton ralliement au Bloc des Gauches, sont ceux-là mêmes qui ne répugnent point à employer les pires procédés des politiciens qu'ils condamnent pour s'assurer la prépondérance au sein du mouvement où ils s'agencent.

Et puis ! il faut se souvenir aussi des leçons de l'histoire : n'est-ce pas à la suite d'incessantes campagnes électorales — et non par l'action directe, par l'action de masse... — que les déportés et les exilés de la Commune obtinrent, dix ans après, l'Amnistie ?...

Il y a six ans, bientôt, que la grande bataille s'est terminée. Depuis six ans, en somme, les condamnés de la guerre, qui ne sont ni moins nombreux ni moins intéressants que les Communistes, sont en droit d'escoper leur libération. Pense-t-on suffisamment, parmi les detracteurs, à toute la somme de souffrances indicibles que représentent toutes les alternatives d'espoirs et de désespérances qui ont pu se faire ici dans l'esprit des enfermés ?

Il ne faut donc pas plus attendre, il y en a assez qui en sont morts pour poser patiemment, efficacement et définitivement espérsons-le, la question de l'Amnistie générale. Et, à tout prendre, les suggestions valent bien les manifestations... d'impuissance que d'autres ont pu organiser. Pour ma part, l'estime, et ce sera la ma conclusion, que tous les moyens de pression sont bons lorsqu'il s'agit de rendre à la liberté et à la vie un Cottin, un G. Rolland, une Jane Morand, un Goldsky, et toutes les autres malheureuses victimes des répressions gouvernementales. Et nous devons nous sentir coupables, alors que nous sommes relativement libre, et que nous vaquons à nos occupations, de ne pas les avoir employées tous jusqu'à maintenant.

Content.

**

J'ignore la pensée intime des animateurs de ce journal (qui a la sagesse de ne s'être entravé d'aucune étiquette). Ce sont des anarchistes, mais leurs articles, l'failure donnée à cet organe de collaboration, nous montre fort à propos l'apartheid libéral de tout dogme. Le dirai-je ? L'opposition à tout simplement au revisionisme, de l'anarchisme orthodoxe. La besogne a déjà été commencée ailleurs, pour la France. Est-ce la leur pensée intime ? J'ignore. Mais celle est bien l'impression que nous donne le « Semeur ». Je ne veux pas insister davantage. Puisque, aussi bien, elle n'est pas la question que je veux aborder.

François termine un article (n° 13) :

« D'un côté de la balance : des milliers d'agorâns ; de l'autre : un bulletin de vote pouvons-nous, par notre renement, la faire pencher en faveur de ces malheureux ?

« C'est un cas de conscience qui se pose et que nous avons le devoir de discuter. »

Parfaitement. Mon opinion est précise : rien à attendre du Bloc National. Le Bloc des Gauches, lui (ne sera-t-il que par démagogie. Nous connaissons les politiciens...), nous apportera, s'il triomphé, la loi d'amnistie. Dès lors, pourquoi hésiter ? Chaque bulletin de vote non déposé en faveur du Bloc des Gauches, c'est une chance de moins de voir sortir nos emprisonnés. Assurons le triomphe du Bloc des Gauches, dans la mesure de nos moyens, soit en VOTANT.

D'autres raisons militent en faveur du vote des libertaires aux prochaines élections législatives. Le « Semeur » appelle de toute sa force la campagne en faveur de la « reconnaissance de l'Opposition de Conscience ». Ainsi le Bloc National, il y a peu à espérer, il en va autrement avec le Bloc des Gauches.

Et de deux.

Examинons la situation présente (nationale et internationale). Son examen m'a amené à poser dans les derniers « Vagabonds »

« La victoire du Bloc National, c'est le fascisme (suppression des huit heures — dissolution des syndicats — congrégations subventionnées, etc.). Les libertaires disposent-ils de forces suffisantes pour lutter contre ce fascisme qui les atteindra directement ou indirectement ? Si non, ne feront-ils pas bien de VOTER pour le Bloc des Gauches ? »

Et de trois.

Des gouvernements actuels d'Europe, le gouvernement travailliste d'Angleterre est le seul à être de gauche (celui de Russie pouvant être catalogué d'extrême gauche). A faire cavalier seul, il ne peut guère réaliser. Que les élections françaises amènent au pouvoir le Bloc des Gauches

les deux pouvoirs pourront s'appuyer l'un sur l'autre pour une solution pacifique des différents conflits existants.

Et de quatre.

Mais nous retenons, si vous voulez, que l'« Amnistie » et le « fascisme en marche ». Ces deux motifs ne sont-ils pas suffisants pour que le libertaire « vote », aux prochaines élections, en faveur du Bloc des Gauches.

Je ne dis pas de prendre parti « active » aux élections : militier au sein du Bloc des Gauches, prendre en sa faveur la parole dans les réunions publiques. Loin de moi cette idée. Restons en marge. Ce simple geste : la jour des élections, aller déposer son bulletin dans l'urne.

Mais c'est à donner un maître. Je l'ai dit : illes : ne pas voter, c'est laisser le soin aux voisins de vous donner un maître.

Mais, au moins, en ne votant pas, nous avons la satisfaction « morale » de n'être pour rien dans la nomination de ce maître. Hélas, lorsqu'on reçoit les coups de trique sur les reins, la satisfaction « morale » est bien malgré de pouvoir se dire : ce n'est pas de ma faute si je reçois ces coups, je n'ai pas nommé de maître. Les coups sont la tout de même.

L'hospitalité des anarchistes vient surtout du dogme. « Ne pas voter » est un rite. Il faut le suivre. Voyons. Les libertaires militent fort dans les syndicats. Ils participent aux votes, aux congrès... Ils votent. Ils se donnent donc des maîtres. Ce n'est pas les empêche pas de combattre ces maîtres, si ce n'est que leur plaisir. Pourquoi ce qui est tolérable dans la vie syndicale, devient intolérable dans la vie sociale ?

« Notre procès concerne exclusivement la vie intérieure de l'U.R.S.S. Aussi attendons une décision définitive sur notre sort des organes suprêmes de notre République. »

Ont signé : Constantin Nicolas Vasilenko, Smirnov, Tchelgansky, Iakovov, Onischenko, Pavlouk, Tchekabak, Edimovsky, Tolpygo, Vinogradova, Kaputinskaia et Léon Zinaïde Koutzevalova.

Un des principaux inculpés, Onichenko, ajoute :

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

D'autre part, comme nous le faisait remarquer dernièrement Paul Bergeron, celui qui n'exprime pas son vote laisse à un autre le pouvoir de lui imposer un maître. L'abstentionnisme anti-parlementaire n'a de raison d'être que pour un anarchiste révolutionnaire qui attend une révolution et une révolution telle qu'elle permette aux individus de vivre sans lois, respectueux de l'individualité de chacun. Mais c'est une révolution qui n'aura lieu que demain... et même après-demain, d'autant plus qu'aujourd'hui il faudrait que tous les individus eussent fait leur révolution dans leur cervelle et dans leur cœur. Si nous restons sur le terrain réalistes et actuels, nous sommes obligés de juger comme Bergeron.

Car nous avons connu, avant la guerre, un Manuel Devaldès qui, au nom de l'individualisme anarchiste, eût magistralement repoussé les propositions votardes de n'importe quel Bergeron.

Décidément, l'ignoble Turquie n'a pas seulement détruit les corps de millions de jeunes gens, elle a aussi singulièrement délibérément les décevus les mieux construits.

Quant à Content, il y a déjà un moment que nous le voyions glisser sur la pente fatale de l'opportunité et du réformisme social, jusqu'à l'électoralisme qui le met — hélas ! — aujourd'hui hors des limites mêmes de l'anarchisme, en pleine politique.

Déjà, au Congrès de Levalloué, nous nous étions opposés à l'étrange conception qu'il voulait faire adopter, selon laquelle l'Argent avait été conservé et employé par les Anarchistes au lendemain de la Révolution.

Un peu plus tard, nous constations avec peine son scepticisme croissant sur l'efficacité des moyens révolutionnaires pour l'émancipation des individus.

Il n'avait plus qu'à mettre sa confiance dans le bulletin de vote. C'est ce qu'il a fait. Tant pis pour lui.

**

Ah ! si Libertad et Pierre Martin revenaient parmi nous... A lire, sous prétexte de communisme-libertaire, les déclarations de Content et de Barbé, le bon Pierre Martin aurait de la tristesse. A voir comment Bergeron et Devaldès prostituent l'individualisme anarchiste dans la fange électorale, Libertad s'indignerait et, à grands coups de bâton, il prouverait, sur le dos des faux compagnons, l'éternelle efficacité des méthodes de violence au service de l'individu.

Et je ne sais pas trop, dans la circonstance, ce que deviendraient nos deux fantoches armés de leur seul bulletin de vote.

AU MAGNÉSIUM

De Moro-Giafferri

Avocat de talent, il défendit plusieurs causes célèbres, et acquit, de ce fait, une certaine notoriété qu'on ne peut pourtant pas expliquer, car ses clients eurent assez de dévénement — onques n'en vit acquitter un.

Mais l'avocat Moro-Giafferri ne mérite en cela aucun reproche, car il développa toute son éloquence au service de ceux qu'il défendait — il aurait dû ne pas se départir de cette fonction.

Malheureusement, il a conscience de son talent et il a les dents longues, très longues.

Aussi, dès son jeune âge, dirigea-t-il ses regards vers le Palais-Bourbon.

Quelque temps avant la guerre, il était président des Comités Plébiscitaires (dirige Bonapartistes) et fut candidat napoléonien à Paris, ce qui lui valut, du reste, une belle veste.

P. MUALDES.

En vente à la LIBRAIRIE SOCIALE
9, rue Louis-Blanc, PARIS-10^e

force des choses un républicain national et tête de liste en Corse.

Il fut élu. Au bout d'un an de « métier » il vit que Millerand et Briand qui occupaient le plateau gouvernemental se déclaraient républicains-socialistes. Il fit donc comme eux.

Il fit de belles interventions en faveur de l'Amnistie, mais votait quand même pour Briand.

Républicain-socialiste aux Folies-Bourbon, il se présente comme Poincaré en Corse... ce qui lui valut une belle paire de gilets que Poincaré lui appliqua dans la séance de la Chambre de samedi.

Il sera encore réélu et redeviendra férolement adversaire de Raymond quand il aura son mandat en poche.

Moro-Giafferri est d'un pays où l'on ne pardonne pas les injures — si ses idées étaient corses, il y a longtemps qu'elles l'auraient tué.

LORE.

BIZARRE...

Moscou, 14 avril. — Un groupe de condamnés du « Centre d'Action » a publié dans la presse de Kiev, la déclaration suivante :

« Ayant pris connaissance du télégramme de M. Poincaré demandant d'adopter le sort de certains d'entre nous, nous déclarons que tout consternés que nous soyons de la condamnation sévère qui nous est appliquée, nous considérons néanmoins comme inadmissible toute immixion quelle soit de gouvernements étrangers dans les affaires intérieures de la République.

« Notre procès concerne exclusivement la vie intérieure de l'U.R.S.S. Aussi attendons une décision définitive sur notre sort des organes suprêmes de notre République. »

Ont signé : Constantin Nicolas Vasilenko, Smirnov, Tchelgansky, Iakovov, Onischenko, Pavlouk, Tchekabak, Edimovsky, Tolpygo, Vinogradova, Kaputinskaia et Léon Zinaïde Koutzevalova.

Un des principaux inculpés, Onichenko, ajoute :

Le triomphe du Bloc des Gauches doit, parait-il, donner la liberté aux cent mille embastillés. Une preuve ? C'est que le Bloc National a libéré Mart[...] et les marins de la mer Noire. Vous ne voiez pas quel rapport ?

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

Si ce document est exact il nous donne une fiche idée de ces condamnés de Kiev, qui, par cette déclaration, ont cherché plutôt à se mettre bien avec leurs bourreaux.

—

Le châtiment sévère qui nous frappe pèsera sur la conscience de ceux qui nous ont fait participer à une action politique dirigée contre les ouvriers et les paysans, qui a de nous de grands criminels aussi bien aux yeux de tous les travailleurs que devant notre propre conscience. » — (Radio.)

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Il semble que les résultats du référendum grec sont favorables à la république, et pour fêter son avènement, la loi martiale est entrée en vigueur hier dans tout le pays.

M. Papapanastasiou a fait appeler les électeurs de journées, leur à adresser des conseils de modération, et leur a demandé leur concours. Il n'est pas douteux que les journées, toujours à la remorque des gouvernements, soutiendront la république avec autant d'ardeur et de conviction qu'ils ont dépendu la monarchie lorsqu'elle était au Pouvoir. Tout le monde est d'accord pour assurer que la république c'est la liberté, et pour en être convaincu, il n'y a du reste qu'à lire le premier décret publié, qui reproduira ce matin toute la presse hellénique.

En vue du rétablissement de la concorde nationale et pour hâter la pacification des esprits, le gouvernement promulgua aujourd'hui un décret interdisant à la presse, pendant une période de cinq ans, toute attaque contre la république, et toute discussion sur la question du régime.

Les dirigeants de la Grèce ne doivent pas avoir une bien profonde confiance au nouveau régime, pour prendre de telles mesures. La parole est au Proletariat à présent pour abattre la nouvelle république qui conserve en son sein toutes les institutions périmées de la vieille monarchie.

**

« La Liberté » d'hier au soir publiait une déclaration de Trotsky à propos de la Bessarabie, d'après laquelle le dictateur russe aurait déclaré que la Russie ne consentirait jamais à laisser la Bessarabie sous la souveraineté de la Roumanie, et aurait ajouté :

« Nous ne voulons pas la guerre, nous ferons tout ce possible pour l'éviter, mais, si elle éclatait, ce ne serait pas de notre faute. »

« La Liberté » ne donne pas la source plus que suspecte de son information. Les paroles attribuées à Trotsky, si elles sont vraies, sont en contradiction avec les dernières déclarations de Zinoview, sur la question roumaine.

Nous ne pensons pas que la Russie se laissera entraîner dans une guerre désastreuse, et en tous cas nous espérons que les maîtres de la Russie, feront l'impossible pour éloigner tout conflit.

En France, la classe ouvrière ne permettra pas à son capitalisme de la conduire à une nouvelle boucherie, et pas plus contre son frère de Russie ou d'Allemagne elle ne consentira à prendre les armes.

**

Nous avons relaté hier l'incident qui s'était déroulé à la frontière tessinoise, et la protestation de Mussolini auprès du gouvernement fédéral.

Or l'Agence télégraphique suisse publie une dépêche d'après laquelle un nouvel incident, provoqué par le précédent, met en relief les procédures employées par les bandes du dictateur italien.

Le maire de la localité frontière tessinoise de Ponte-Tresa s'était rendu vendredi à Varèse, en Italie, pour ses affaires personnelles. Il fut arrêté par les fascistes qui le conduisirent au siège du fascio et le soumirent à un interrogatoire sur les incidents de Ponte-Tresa. On sait que selon la version italienne des soldats tessinois, en manœuvres à la frontière, auraient, il y a quelques jours, poussé des cris hostiles à M. Mussolini et au fascisme.

Ils exigèrent du maire qu'il publierait un manifeste déplorant ce précédent incident et exprimant des excuses, à défaut de quoi ils organisaient une expédition de représailles à Ponte-Tresa. « Nous sommes déjà 850 hommes armés, déclarerent-ils au maire, et s'il est nécessaire nous irons jusqu'au Gohard. »

Finalemment, le maire de Ponte-Tresa s'est immédiatement rendu à Bellinzona où il a remis au gouvernement cantonal un rapport que celui-ci a transmis au Conseil fédéral. »

Les élèves de Mussolini ne doutent de rien. Ils ne se contentent pas de semer le terreur parmi la population italienne. Ils se permettent à présent d'étendre leur champ d'action et d'imposer leur dictature à l'étranger. Dans tous les pays d'Europe, des bandes de chemises noires évoluent librement, organisent leur propagande, sous

En lisant les autres...

La Chambre qui s'en va

Dans le *Radical*, on peut lire quelques vérités sur la Chambre qui s'en va, et c'est tellement rare de trouver une vérité dans le *Radical* qu'on peut la reproduire sans crainte :

Y avait-il une variété de sadisme qui serait le sadisme sénatorial, et qui considérerait, pour ce messieurs du Luxembourg, à prolonger au-delà de ce qu'ils dépend d'eux, afin d'en sauver les spasmes, l'agonie d'une Chambre expirante ?

A en juger par le spectacle qui nous est offert depuis quatre ou cinq jours, on serait tenté de croire qu'en effet, cette variété de sadisme existe bien.

Le Sénat s'est manifestement appliquée, ou amusé, comme on voudra, à retarder la clôture de la session. Et il a ainsi contribué à compromettre encore et à déconsidérer un parlementarisme qui, vraiment, ne jouit déjà pas d'un si bon prestige. C'était pour le moins inutile.

Si le Sénat avait pu réussir à « compromettre encore et à déconsidérer le parlementarisme », il aurait fait une fois bonne besogne ; mais, hélas, le *Radical* peut être tranquille, il en faut plus que ça pour détourner les gogos... que sont les électeurs...

Le droit de critique

Bernard Gervaise, dans *Paris-Soir*, place sur un nouveau plan les droits de la critique. Il raconte :

Un poète ayant fait un voyage de rêve... ou plutôt non, M. Maurice Maeterlinck ayant fait un voyage en Sicile, a écrit un long article dans la revue « Demain » pour expliquer qu'il y avait attrapé des puces. Là-dessus, un avocat de Palerme, M. Sébastien Rondin, blessé dans son amour-propre national, a écrit une lettre à M. Maurice Maeterlinck pour l'inviter à se considérer comme souffrant. L'histoire s'arrête à ce moment. On ne sait pas ce que M. Maeterlinck a répondu à M. Rondin et si celui-ci fut invité à considérer comme mort. Qui qu'il en soit, voilà la vieille question du droit de critique posée de nouveau, et cette fois sur le terrain international.

Si l'on étend la question à ce point...

L'avortement en Autriche

Dans l'*En-Déhors*, nous lisons ces lignes, au sujet de l'avortement en Autriche :

L'article 146 du nouveau Code pénal autrichien s'il punissait l'avortement fait par un tiers, pour l'argent, après le troisième mois de la grossesse, même si la mère y consent et le désire, ne prévoit, par contre, aucune peine si l'avortement a eu lieu ayant que soit acheté le troisième mois de la grossesse, dès lors qu'il a été pratiqué par une personne qualifiée sur le dasin de l'intéressée (comme en Russie, d'ailleurs).

C'est déjà là, il faut l'avouer, une sévère supériorité sur le Code français qui a enlevé aux Assises le droit de juger les cas d'avortement pour les confier à la Correctionnelle, où les malheureux « inculpés » sont mécaniquement condamnés au maximum de la peine.

Oui, mais faisons attention

C'est encore dans l'*En-Déhors* que nous lisons, sous la signature de Gérard de Lacaze-Duthiers :

« Ce n'est pas un geste anarchiste », disent des camarades, quand nous essayons d'obtenir justice pour un emprisonné, et quand, dans ce but, nous nous adressons à l'autorité. Ils ont raison, mais ils ont tort en même temps s'ils prétendent nous ôter tout moyen d'action avec ce refrain : « Ce n'est pas un anarchiste ». Bien peu de gestes sont anarchistes, parmi ceux que nous faisons chaque jour, comme celui de nous rendre à un travail quelconque de prendre l'autobus, de manger dans un restaurant, d'entrer dans un magasin d'acheter un journal, etc... Il reste, à la fin de la journée, peu de gestes vraiment anarchistes. Méfions-nous des théories absolues : avec elles, on aboutit à l'inaction. Sans pour cela nous empêcher de réagir, nous sommes obligés de recourir à des moyens plus ou moins bourgeois, pour obtenir justes pour les autres ou pour nous, moyens qui cependant donnent le but que nous poursuivons, et qui servent nos idées plus que si nous nous confions dans notre tour d'ivoire, prisonniers de nos conceptions et de nos préférences.

Certes, Lacaze-Duthiers a raison et bien peu des gestes de la vie courante sont anarchistes. Mais cependant, si l'on peut faire des concessions et recourir à des moyens tels que les suppliques à l'autorité, etc..., quand l'intérêt primordial de camarades est en jeu, il faut toutefois faire attention et ne pas s'abaisser stupidement en se donnant aux maîtres dont l'unique soin sera de se payer la tête des poires qu'ils auront bernées...

Faisons attention !

Les procédés gouvernementaux sont partout les mêmes

La Ligue des Droits de l'Homme communique la note suivante :

« Démobilisé en Orient, Salverte fut, en 1919, au cours d'un voyage d'affaires, arrêté sous l'inculpation d'espionnage, incarcéré à Tiflis et condamné à mort par le gouvernement des Soviets.

« Sa peine fut commuée et peu après, le condamné reçut la promesse d'être libéré en avril 1923. Cette promesse n'a pas été tenue.

« Des négociations ayant été engagées par l'intermédiaire de la légation de Pologne, il avait été presque convenu que Salverte ferait partie d'un convoi de prisonniers qui devaient être échangés contre d'autres prisonniers détenus par le gouvernement polonais. Mais l'échange n'a pas eu lieu.

« La Ligue des Droits de l'Homme vient de faire une démarche auprès des Soviets pour obtenir la grâce et le rapatriement de M. Salverte. » — (Radio.)

LA POLITIQUE divise la coopération

Nous avons relaté, hier, les pénibles incidents qui se sont produits à l'occasion de l'assemblée générale des sociétaires de la « Famille nouvelle », coopérative de huit restaurants, fondée en 1900 par les syndiqués de la Voiture.

Le Parti Communiste cherche à s'emparer de cette œuvre ouvrière pour servir à ses buts électoraux et à ses fins de domination.

Par trois fois, aux réunions de cercle, les agents du P. C. furent désavoués. Dimanche, à l'assemblée générale, ils furent mis deux fois en minorité.

La majorité de la « Famille nouvelle », qui comprend ses vieux ouvriers fondateurs, des syndicalistes, des socialistes, des libertaires, des communistes, destitué le Conseil inféodé au P. C. et en nomma un nouveau, ainsi qu'un administrateur-délégué.

Les gérants des huit restaurants, au contraire, s'engagèrent à ne reconnaître que le nouveau Conseil, le seul régulier et valable.

Voyant qu'ils étaient mis en minorité à l'assemblée générale et qu'ils étaient méconnus des gérants, les chevaliers de la dictature essayèrent d'employer la manière forte dans la journée d'hier lundi.

Le triumvirat Henri-Bodin-Guillon, en automobile, appuyé d'une escorte de gardes rouges, se présenta hier dans les restaurants pour se livrer à une tentative de dictature. Les gérants étaient invités à reconnaître les usurpateurs et à remettre les recettes.

Partout, et notamment à l'avenue de Saint-Ouen et à Crimée, les saboteurs de la coopérative furent sortis par le personnel et les consommateurs.

D'autre part, le nouveau Conseil avait convoqué tout le personnel à une réunion. Tous les restaurants étaient représentés pour ainsi dire par l'unanimité des employés des deux sexes.

Après intervention de plusieurs camarades, exposant la situation, il y eut appel du personnel par restaurant. Le recensement donna trois ou quatre voix pour le Conseil déchu et la presque unanimité se prononça pour le nouveau et légitime Conseil.

Voici l'ordre du jour qui fut voté d'enthousiasme :

Le personnel de la « Famille Nouvelle », réuni extraordinairement le lundi 14 avril 1924, au restaurant coopératif du boulevard de la Villette :

Après avoir été mis au courant des incidents qui se sont produits la veille à l'assemblée des sociétaires :

Après avoir pris connaissance de la circulaire distribuée ce jour et émanant d'un préteur Conseil qui aurait été élu hier, rue Duhesme, circulaire qui tente de diviser le personnel en essayant de faire croire que les gérants molestent le petit personnel.

Le personnel ouvrier de toutes catégories déclare exacte et calomniatrice l'attitude imputée aux gérants ; se solidarise entièrement avec le nouveau Conseil élu hier par l'assemblée régulière de la rue de Crimée, seul qualifié pour diriger la « Famille Nouvelle »;

Le personnel s'engage à ne recevoir des directives que du nouveau Conseil et des gérants maintenus en fonction par ledit Conseil.

La présidente :
Jeanne LE BRAS.

En résumé, les préteurs « féodateurs » du prolétariat ont été mis en minorité dans les assemblées délibérantes. Ils ont été ensuite vomis par les travailleurs de la Coopérative qui savent à quoi s'en tenir sur leur attitude.

Les sociétaires qui ont fondé la « Famille Nouvelle » et les ouvrières et ouvriers qui la font marcher et prospérer sont décidés à défendre leur œuvre commune contre les divisionnistes de la politique.

DANS PARIS

UNE BRUTE

Les inspecteurs de la sûreté ont arrêté Alfred Chehet, machiniste à la T.C.R.P. qui cherchait sa femme pour la tuer. Cette brute voulait obliger la malheureuse à se livrer à la prostitution et la rouvrir de coups chaque soir. Ces temps derniers, il avait voulu mettre le feu au lit où dormaient ses trois jeunes enfants après avoir arrosé le lit de pétrole. Il en avait été heureusement empêché par sa femme et des voisins accourus.

se. Il commençait à être en proie à la fièvre ; déjà le prêtre, connu par ses remèdes contre le mauvais sort, lui avait deux fois barré le passage sous la forme d'un lièvre avec une longue barbe et une petite queue, et, perché sur un colossal panache de général, comme sur un arbre, Voro-chikof, transformé en rossignol, commençait à filer des sons... lorsque, se dressant sur son lit et se frappant les mains, il s'écria : « Scrait-ce elle ? Cela n'est pas possible ! »

Mais pour expliquer cette exclamation de Litvinof, nous sommes obligés de prier le lecteur de vouloir bien retourner avec nous quelques années en arrière.

CHAPITRE VI

En 1850, vivait à Moscou, dans une situation touchant à la misère, la nombreuse famille des princes Ossmine. Ce n'étaient pas des Tatars ou des Géorgiens, mais de vrais princes russes, descendants de Rurik en ligne male directe et légitime. Leur nom se rencontre fréquemment dans nos annales, au temps des premiers grands princes de Moscou, qui possédaient de vastes domaines, avaient plus d'une fois reçu des terres en récompense de leur vaillance, ils siégeaient au conseil des boyards ; mais, méchamment accusés de sorcellerie, ils tombèrent en disgrâce : on les ruina sans merci, on leur enleva toutes leurs dignités, on les exila au loin, et, une fois la maison des Ossmine ébranlée, rien ne put lui faire retrouver son antique éclat ; avec le temps, le séquestre sur ses biens-fonds fut levé, on lui restitua ses biens mobiliers à Moscou, mais appauvrie, « desséchée », elle ne se releva ni sous Pierre le Grand ni sous Catherine II, et, déclinant sans cesse, elle compiait déjà parmi ses membres des rédresseurs, des surveillants de débit d'eau-de-vie et des commissaires de police. (A suivre.)

FEUILLETON DU LIBERTAIRE DU 15 AVRIL 1924. — N° 9.

FUMÉE

par Yvan TOURGUENIEFF

— Permettez, dit précipitamment Litvinof, en voyant Potouhine se lever. Je connais très peu le prince Coco, et préfère certainement votre conversation...

— Je vous suis très reconnaissant, reprit Potouhine s'inclinant : mais voilà déjà longtemps que je cause avec vous, ou plutôt que je parle tout seul, et vous avez vous-même remarqué qu'on finit par avoir un peu honte de son éloquence, quand on ne reçoit pas de réponse. Puis, cela suffit ainsi pour la première fois. Au bon réveil. Je vous le répète, je suis charmé d'avoir fait votre connaissance.

— Mais, attendez, Szozonthe Ivanovitch ; dites-moi où vous demeurez et combien de temps vous comptez rester ici.

Cette question sembla l'embarrasser. — Je resterai bien encore une semaine à Baden ; nous nous retrouverons ici chez Weber ou chez Marx.. Je pourrai aussi passer chez vous.

— Quot qu'il en soit, je voudrais savoir votre adresse.

— Oui ; mais voilà ce qu'il y a... je ne suis pas seul.

— Vous êtes marié ?

— Quelle idée ! Comment peut-on parler ainsi, sans réfléchir ? Non... Mais j'ai avec moi une jeune personne.

— Ah ! fit Litvinof sur un ton d'excuse.

quelque chose... Il questionna le domestique sur la tourmente de cette dame. Elle était grande, élégamment vêtue et portait un voile.

— Ce doit être une comtesse russe, ajouta le garçon.

— Pourquoi le supposez-vous ?

— Elle m'a donné deux florins.

Litvinof la renvoya et resta ensuite longtemps devant la fenêtre, à réfléchir ; il finit enfin par faire un geste d'impatience et reprit la lettre de la campagne. Son père y répondait ses plaintes habituelles ; il l'assura que le blé ne se vendait à aucun prix ; que les paysans ne obéissaient plus, et qu'apartement en approchait de la fin du monde. « Imagine-toi, disait-il, entre autres choses, qu'on a ensorcelé mon dernier cocher. Il serait certainement mort si de braves gens ne m'avaient conseillé de l'envoyer à Rezan, chez un préteur connu pour ses remèdes contre le mauvais sort. La cure a réussi, en effet, on ne peut mieux ; en foi de quoi j'inclus ici la lettre même du préteur comme un document. » Litvinof la parcourut avec curiosité. Elle était ainsi conçue : Nicancor Dmitrieff a été frappé d'une maladie que la médecine était impuissante à guérir ; que de mauvaises gens l'avaient subtilement inoculée, et Nicancor en a lui-même

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Bronze de Paris. — Les patrons qui s'entendent s'aperçoivent bientôt qu'ils font fausse route. Les quelques maisons qu'ils ont entraînées avec eux verront bien qu'elles ont été jouées et qu'il vaut mieux pour elles que les ouvriers rentrent dans leurs ateliers avec toutes satisfactions. Car nous enregistrons avec joie que les ouvriers du bronze après 5 semaines de lutte sont toujours aussi vigoureux que décidés à obtenir leur place au banquet de la vie.

Cousu-main de Paris. — Le cap du lundi est franchi, les grévistes sont résolus plus que jamais à lutter jusqu'à ce que satisfaction complète vienne couronner leurs efforts. Si les patrons comptaient sur des défections ils se sont trompés, le nombre des grévistes étaient plus nombreux ce jour que de coutume.

Réunion et pointage des cartes tous les jours à 3 heures, à la Bourse du travail.

Réunion du Conseil et du Comité de grève, mardi 15 avril, à 20 h. 30, salle des Grèves. Présence obligatoire.

Faïenciers-carreleurs de la Seine. — La section syndicale des carreleurs-faïenciers a déclenché une grève générale de cette corporation le 8 avril. Nous rappelons à cette occasion que le devoir de solidarité s'impose. Tous les fumistes en bâtiment doivent s'abstenir pendant ce mouvement de travail de carrelage et de revêtement. Permanence tous les soirs, de 18 à 19 h.

Cuir et peaux de Romans. — Les manœuvres patronales et l'arrivée de forts contingents de gendarmes et de troupes n'ont fait que préciser le caractère que revêt le conflit et donner un nouvel élan à la grève.

Une entrevue avec le syndicat patronal avait été sollicitée par le Comité central de grève.

Après l'exposé des revendications ouvrières l'entrevue fut immédiatement sur le refus brutal de ces messieurs de discuter toute augmentation de salaires.

Par la suite, deux importantes maisons accepteront les revendications. A l'heure actuelle le conflit est agité :

Hier lundi, les gendarmes à cheval essayèrent de disperser les grévistes massés devant les usines.

A dix heures du matin, en réunion, décision fut prise de continuer le mouvement.

Coupeurs d'Algier. — Après 15 jours de grève, les ouvriers coupeurs d'Algier ont obtenu satisfaction. Ils réclamaient 6 francs d'augmentation par jour et l'application de la semaine de cinquante-quatre heures de travail. Espérons que cette victoire réveillera les parfaits de la coiffure de l'Afrique du Nord qui sont astreints à un véritable esclavage, étant donné le nombre d'heures de présence que le patronat les oblige à faire pour un salaire dérisoire.

Bravo aux camarades coupeurs d'Algier pour le beau mouvement d'émancipation qui sont soutenus.

Carrières-plâtriers de Montreuil-sous-Bois. — Suite d'une réunion qui eut lieu samedi soir, les ouvriers de la carrière Gallet décideront de présenter, pour le lundi matin, une revendication horaire de 1 franc pour toutes les catégories de travailleurs.

Revendication légitime quand des ouvriers gagnent actuellement des salaires maximum de 2 fr. 50 de l'heure et minimum de 1 fr. 90.

Pour appuyer la délégation qui présenterait les revendications, un arrêt du travail à 9 heures avait également été décidé. A la stupéfaction de l'exploiteur Gallet, cette décision fut rigoureusement respectée et tous quittèrent le travail à l'heure désignée.

Algériens, Polonois, Français, fraternellement unis avec une même conscience de devoir de classe se sont dressés contre l'ennemi commun : le patronat.

Aux revendications qui furent présentées, ce triste exploitateur, avec des paroles mièvres, osa répondre en offrant 0 fr. 10 d'augmentation. Une telle proposition fut considérée comme un outrage et la continuation de la grève fut décidée.

LA LUTTE du Bâtiment

DANS LE BATIMENT

C'est la seconde semaine de lutte et certains s'étonnent de ne pas avoir obtenu l'application complète de nos revendications. C'est que le combat de maintenant, évitant les sacrifices et les aléas de la grève générale demande de la part des copains davantage de ténacité et une lutte soutenue. C'est l'opposition sur le travail de la volonté ouvrière et de l'organisation patronale.

Tous continuent aussi vigoureusement leur action, appliquant les méthodes adoptées par les meetings du 3 avril, sachant faire le travail à leur gré et non pour la seule satisfaction du patron.

C'est la solidarité effective qui a permis à nos camarades du bâtiment lyonnais de résister à leur patronat et de le vaincre. Ce sont notre solidarité et notre action énergique et persévérente qui nous feront avoir gain de cause.

Pour nos revendications, tous à l'action !

Le S. U. B.

TRAVAILLEURS DE LA VOIRIE

Le Bureau est ainsi formé : délégué à la propagande, F. Lefour ; adjoint, Trédicid. Camarades, depuis quelques jours les adhésions affluent. Tant mieux ! Nous ne pouvons plus rester aussi isolés, alors que nos manitous sont solidement groupés.

Tous à l'action ! Préparons-nous pour la grande réunion du 4 mai. Les tractes vont circuler incessamment sur tous les chantiers.

Pour les camarades de la maison Plantiveau, à Boulogne, le Bureau du syndicat a écrit et attend une réponse pour demain soir. Si elle est nulle, à vous d'agir en conséquence.

DANS LA SERRURERIE

La réunion du 11 avril a été un petit succès, et il a été réconfortant de voir des camarades que nous n'avions jamais vus.

On sent qu'il y a quand même un esprit de révolte dans la corporation. Que MM. les patrons se le disent, cet esprit ira en s'amplifiant, et d'ailleurs, l'organisation s'y attache.

Aussi, il est indispensable que les camarades qui se sont fait inscrire le 11, viennent à la réunion des délégués d'ateliers qui aura lieu mercredi 16, à 18 heures, Bureau 13 (4^e étage), Bourse du Travail.

Les membres du Conseil doivent être présents à cette réunion ; des décisions importantes seront à prendre.

CHEZ LES PEINTRES

Aujourd'hui mardi, à 17 h. 30, réunion du Conseil. L'ordre du jour étant chargé, tous les copains doivent être présents à l'heure. Permanence, tous les jours, de 9 heures à 19 heures, Bureau 4 (4^e étage), Bourse du Travail.

On demande des bons compagnons au tarif de la région (5 francs de l'heure). Très pressé.

AUX OUVRIERS MENUISIERS

Les camarades sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 16 avril, à 18 heures, salle Henri-Péroult, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

Camarades, pour la réussite de cette réunion, qui doit faire date pour les menuisiers, vous ferez la propagande la plus active.

AUX CHARPENTIERS EN FER

En accord avec la décision de l'assemblée générale de la Section technique et après consultation du conseil général du S. U. B., le camarade E. Toussaint, ancien trésorier du syndicat en 1911, a été désigné comme propagandiste provisoire de la section.

Notre camarade entre immédiatement en fonction. Il visitera tous les chantiers et sera à la disposition des délégués directs qui voudront tenter et l'application des revendications et le recrutement des syndiqués.

Notre camarade a accepté ce poste sur nos sollicitations et pour un temps limité. Nous demandons à tous les charpentiers en fer, monteurs, levageurs, riveurs, forgerons de chantiers et de bâtiments, aides et similaires, d'apporter à notre délégué, dans l'exercice de son mandat, l'aide et la solidarité les plus complètes. — Le secrétaire : J.-B. Vallet.

POUR FAIRE CESSER UNE INJUSTICE

Réintégrez G. et L. Bouët

Louis et Gabrielle Bouët, instituteur et institutrice révoqués, viennent d'adresser au Préfet de Maine-et-Loire une demande de réintégration dans l'enseignement.

« Révoqués pour faits syndicalistes et d'opinion, — écrivent-ils, — nous croyions n'avoir jamais démenti et estimé être victimes d'une injustice. Tout homme impartial qui examinerait notre dossier aurait vite acquis la certitude que les mesures prises contre nous sont dues à l'animosité personnelle d'un chef de service pour qui tous les prétextes étaient bons. »

« L'un de nous fut révoqué, en 1920, comme secrétaire de la Fédération de l'Enseignement. L'autre le fut, un an plus tard, sans motif, simplement parce qu'on voulait nous abattre tous les deux. Pourtant, durant nos années de services antérieurs (20 et 15 ans), nous avions toujours été jugés irréprochablement dans l'exercice de notre profession. On n'en voulut tenir aucun compte et l'on ne s'inquiéta pas davantage des trois enfants et des vieux parents dont nous avions la charge. »

« Si même, du point de vue de l'administration, l'expression de nos idées et notre action corporative ont pu paraître condamnables, vous voudrez bien reconnaître, monsieur le Préfet, que la peine infligée a duré assez longtemps, et nous comptons sur votre esprit de justice pour y mettre un terme. »

Réintégrez nos vingt et un révoqués pour défaut d'opinion, pour propagande pacifiste, pour exercice du droit syndical. C'étaient des maîtres d'élite.

Nous voulons croire que M. de Jouvenel, le nouveau ministre de l'Instruction publique, qui a défendu en 1912 des instituteurs poursuivis pour des « crimes » semblables, prendra la mesure de justice et d'apaisement qui s'impose.

La Fédération de l'Enseignement.

DANS LES METAUX

Réponse à un « chef »

« Monsieur Poussel,

« Je ne lis plus depuis longtemps l'*Humanité*, journal auquel on fait accomplir une bien triste besogne.

« Aujourd'hui seulement, j'apprends, par une réponse du camarade Chevallier, parue dans le *Libertaire*, que j'ai été mis en cause dans un article diffamatoire paru dans le journal du Parti communiste et sous votre signature. Après Brouthoux, Cognard, Argence, vous avez cru devoir essayer de me salir, car loin de vous, il ne m'est guère possible de vous rappeler directement à plus de pudeur.

« Je pense que s'il restait chez vous un tant soit peu de dignité, vous ne vous lanceriez pas à la légère dans une voie aussi mauvaise, sans aucune preuve. Vous avez sans doute la prétention de discréder un camarade qui ne pense pas comme vous, ce qui dénote chez votre personne une singularité étrange d'esprit.

« Pourriez-vous donc, monsieur, donner les preuves que ce soit moi qui ai remis à Chevallier le circulaire confidentiel du C. N. F. des Métaux ?

« J'attends de vous des preuves et non des insinuations.

« A bon entendeur, salut.

« N. LE GUILLERMIC,
116, rue Demidoff, Le Havre. »

Un émule de Treint à Rennes

Les incidents pénibles du 11 janvier sont encore à peine calmés, et encore bien moins oubliés dans nos lointaines provinces, qu'un triste et ombreux jaloux a voulu reprendre à son compte cette dictature du revolver, qui siéda si bien aux artilleurs du P. C.

Le lendemain des tragiques incidents de la Grange-aux-Belles, c'étaient les syndicalistes qui, de concert avec les anarchistes, étaient les assassins ! C'étaient eux qui, aveuglés par la haine du communisme, tuaient froidement des camarades. Voilà ce que, pendant des semaines, sinon des mois, la vénale *Huma* nous servait.

Nos camarades de Paris connaissent les coupables, nous ont dit qu'un jour prochain les responsabilités seraient établies, mais dès le début, il fut avéré qu'ils appartenaient au P. C.

Et c'est là que se place l'objet de cet entretien ; c'est là qu'il faut que nous relatons les hautes prouesses d'un brâillard du P. C., secrétaire mal élu de notre U.L.U.

Voici les faits : Vendredi dernier 5 avril, à une réunion du Conseil d'administration de l'Union Locale, — l'orthodoxe cité plus haut, — mécontent que la réunion fut précédée par un camarade du Syndicat automobile de Paris, qui s'est conduit comme un vulgaire saint Pierre reniant le Christ.

Le moment où on appela Nicolas, saint Pierre-Chateauneuf s'écriait : « C'est bien moi qui l'ai présenté, mais je ne le présente plus, car il ne remplit plus les conditions statutaires ».

Les « conditions statutaires », c'est d'avoir une carte unitaire. Or, comme Nicolas est dissident et autonome, il n'a plus de carte confédérale, et l'admission à la « Famille Nouvelle » lui fut refusée.

Ainsi donc, Nicolas se jette à l'eau pour sauver l'hôtelier bolchevik et, conséquemment, pour continuer à assurer la paix des Chateauneufs et autres nourrissons de cette bonne pension de famille. Alors que l'infortuné terre-neuve est en train de se noyer pour les pensionnaires, un de ceux-ci, le vendre plein, déclare indifféremment : « C'est bien moi qui lui ai dit de plonger, mais je ne lui ai pas dit de rester à barboter dans la vase. Je ne le reconnaîtrai plus ! »

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible. Nicolas est une victime. Il a été détruit par son patron, qui l'a fait tomber dans un filon quelconque. Si Nicolas retrouve un moment de lucidité, il s'apercevra qu'il est aussi difficile d'embrasser le syndicalisme dans un bureau politique que d'emmener Chateauneuf et autres profiteurs de la propagande sur un chantier et de les faire travailler.

C'est d'ailleurs pourquoi tous ces farceurs sont partisans de la dictature sur le prolétariat. Car le jour où le prolétariat exerce la dictature et impose, par exemple, le travail obligatoire, il y a une quantité de « marxistes intégraux », afin d'échapper au labeur, qui se réclameront de Mussolini, de Primo de Rivera... ou de Boukharine, ce qui est à priori pres pareil.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute. Je ne veux pas te donner de conseils, ce serait trop prétentieux. Mais je te tends fraternellement la main, comme je la tends à toute infortuné.

bateaux fantômes montés par les malheureux pilotes et qui, sans pitié, invitait ces impuissants ramoneurs à quitter leurs épaves et à rejoindre au plus tôt la terre ferme et solide du S.U.B.

Dimanche, à la « Famille Nouvelle », il y avait réception de nouveaux sociétaires. Nicolas était inscrit et présenté par le vénérable Chateauneuf, beau-frère du citoyen « Yellow », un vieux travailleur du chantier latin de la rue Pelleport, blanchi sous le harnais impénétrable de la sinécure, d'ailleurs très habile dans l'art culinaire puisqu'il fait la cuisine française de la Vie Ouvrière et autres feuilles bien pensantes avec du caviar, des roulés et autres condiments d'origine russe. Et tout le monde s'en lèche les babines, comme on dit au pensionnat orthodoxe. Mais ceci est une autre histoire, et revenons à Nicolas.

Dans le matin, on n'a plus d'amis.

Nicolas en a fait l'expérience avec cet ingrat de Chateauneuf qui s'est conduit comme un vulgaire saint Pierre reniant le Christ.

Le moment où on appela Nicolas, saint Pierre-Chateauneuf s'écriait : « C'est bien moi qui l'ai présenté, mais je ne le présente plus, car il ne remplit plus les conditions statutaires ».

Les « conditions statutaires », c'est d'avoir une carte unitaire. Or, comme Nicolas est dissident et autonome, il n'a plus de carte confédérale, et l'admission à la « Famille Nouvelle » lui fut refusée.

Ainsi donc, Nicolas se jette à l'eau pour sauver l'hôtelier bolchevik et, conséquemment, pour continuer à assurer la paix des Chateauneufs et autres nourrissons de cette bonne pension de famille. Alors que l'infortuné terre-neuve est en train de se noyer pour les pensionnaires, un de ceux-ci, le vendre plein, déclare indifféremment : « C'est bien moi qui lui ai dit de plonger, mais je ne lui ai pas dit de rester à barboter dans la vase. Je ne le reconnaîtrai plus ! »

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute. Je ne veux pas te donner de conseils, ce serait trop prétentieux. Mais je te tends fraternellement la main, comme je la tends à toute infortuné.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.

Mon cher Nicolas, il faut que je te dise que tout ce qui t'arrive, c'est bien de ta faute.

Il y a plusieurs moralités à tirer de cette histoire pénible.</